



Règlement de la course

GÉNÉRAL

JuraDéfi est une course-relais par équipe de 2 à 6 concurrents. L'ordre des disciplines est le suivant: roller, course à pied, natation, course à pied de montagne, cyclisme sur route, VTT. Pour des raisons de sécurité, une neutralisation est prévue après la troisième épreuve (natation). Pour les deux départs, les concurrents (roller et course de montagne) se regrouperont vers la zone de départ, puis seront emmenés en bus pour des départs en masse. Le classement final sera le cumul des deux «manches». Une septième épreuve sera disputée par chaque concurrent. Il s'agit d'une épreuve d'agilité qui peut être effectuée à n'importe quel moment de la journée.

CATÉGORIES

Dames

La catégorie Dames impose une composition exclusive de dames.

Hommes

La catégorie Hommes permet d'inclure des dames dans l'équipe.

Remarque: toutes les équipes mixtes seront classées dans la catégorie Hommes

Duo

La catégorie Duo est une équipe composée de deux personnes.

Entreprises

Voir article ci-dessous

CATÉGORIE ENTREPRISES

La catégorie entreprises est ouverte à toute entreprise souhaitant participer à JuraDéfi. Les équipes seront classées dans une catégorie indépendante. Exigence dans la composition d'une équipe:

- l'équipe doit être composée au minimum de quatre personnes travaillant dans l'entreprise qu'elles représentent

INSCRIPTION

- L'inscription est prise en considération dès réception du bulletin d'inscription (courrier, e-mail ou site internet) et de la finance d'inscription. Paiement par bulletin de versement ou virement bancaire.
- La non utilisation d'une, voire plusieurs prestations comprises dans la finance d'inscription ne donne droit à aucun remboursement.
- Attention! Le nombre d'équipes est limité. Inscrivez-vous rapidement!

CHRONOMÉTRAGE

- Le chronométrage se fait au moyen d'une puce électronique qui sera incorporée au témoin. La puce doit impérativement être portée à la cheville. **En cas de perte, la puce sera facturée fr. 90.- à l'équipe.**

ROLLER

- Le transport en bus jusqu'à la zone de départ **est facultatif**. Les concurrents qui le souhaitent peuvent s'y rendre par leurs propres moyens.
- **Le port du casque est obligatoire!**
- Le dossard doit être porté devant et bien visible.
- Les skis à roulettes sont autorisés en lieu et place de patins à roulettes.

COURSE À PIED

- Le dossard doit être porté devant et bien visible.

NATATION

- L'étang de la Gruère se trouve dans une réserve naturelle. Un grand respect est donc demandé: ne pas entrer et sortir de l'eau depuis les rives, utiliser uniquement les échelles prévues à cet effet. En dehors de l'eau, rester sur les sentiers et les zones autorisées. Plongeon interdit!
- Combinaisons thermiques autorisées.
- Température de l'eau: entre 14 - 25°C selon la météo.
- Vous êtes responsable de transmettre la puce de chronométrage à votre coureur de montagne.

COURSE DE MONTAGNE

- Le transport en bus jusqu'à la zone de départ **est obligatoire** pour tous les coureurs. Un contrôle des présences sera effectué.
- L'utilisation des bâtons est interdit.
- Le dossard doit être porté devant et bien visible.

VÉLO DE ROUTE

- La plus grande PRUDENCE est de rigueur (route ouverte au trafic).
- **Le port du casque est obligatoire.**
- Le dossard (porté derrière, côté droit) doit être bien visible.
- Les voitures suiveuses ne sont pas autorisées, sous peine de disqualification.

VTT

- **Le port du casque est obligatoire!**
- Le dossard (porté derrière, côté droit) et la plaque d'identification doivent être bien visibles.
- Attention, croisements avec des chemins de promenade et des pistes de cavaliers sur le parcours.
- **Les vélos de type «gravel» sont strictement interdits**
- Respectez la nature: ne jetez aucun déchet le long du parcours.

DISCIPLINE SURPRISE

- Tous les concurrents doivent participer à la 7^e discipline. Si l'équipe est composée de moins de 6 concurrents, un autre membre de l'équipe participe une deuxième fois pour compenser.
- L'épreuve aura lieu vers la zone de relais de la Halle cantine.

ANNULATION DE DISCIPLINES

- En cas d'annulation d'une, voire plusieurs épreuves ou de changement de programme aucun remboursement ne sera effectué.

ABANDON D'UN CONCURRENT

- En cas d'abandon d'un des concurrents, l'équipe ne sera pas disqualifiée. Un temps forfaitaire sera attribué à l'équipe pour la discipline concernée.

ASSISTANCE COURSE

L'assistance est interdite en dehors des zones de relais. En cas de non-respect, la disqualification de l'équipe s'en suit. Les voitures suiveuses ne sont pas autorisées.

VESTIAIRES / DOUCHES

Les vestiaires et les douches se trouvent au Centre de Loisirs.

SÉCURITÉ / ASSURANCES

La sécurité sur tous les parcours (y compris les carrefours et les traversées de routes) n'est pas garantie. Tous les concurrents doivent faire preuve de la plus grande prudence. L'organisateur décline toute responsabilité. Chaque participant déclare être couvert par une assurance RC et une assurance accident. Par sa participation à l'épreuve, il renonce à toute action juridique contre l'organisateur.

RÉSULTATS

- JuraDéfi est une course relais par équipe. Pour des raisons techniques, les temps individuels par discipline ne sont donnés qu'à titre indicatif.
- Les résultats de JuraDéfi seront disponibles sur Internet <http://www.juradefichrono.ch>.
- Une liste complète des résultats sera affichée à la Halle cantine.
- Aucune liste de résultats ne sera distribuée sur place le jour de la course.

PROTÊT

Les protêts sont à déposer par écrit une demi-heure après le fin de la course avec un dépôt de fr. 100.– au bureau des courses, à la Halle Cantine. Le protêt sera traité et jugé par le Comité de course de l'organisation. Si le protêt est accepté le dépôt sera remboursé.

NON RESPECT DU RÈGLEMENT

Le non respect d'un point du règlement de course entraîne la disqualification de l'équipe.